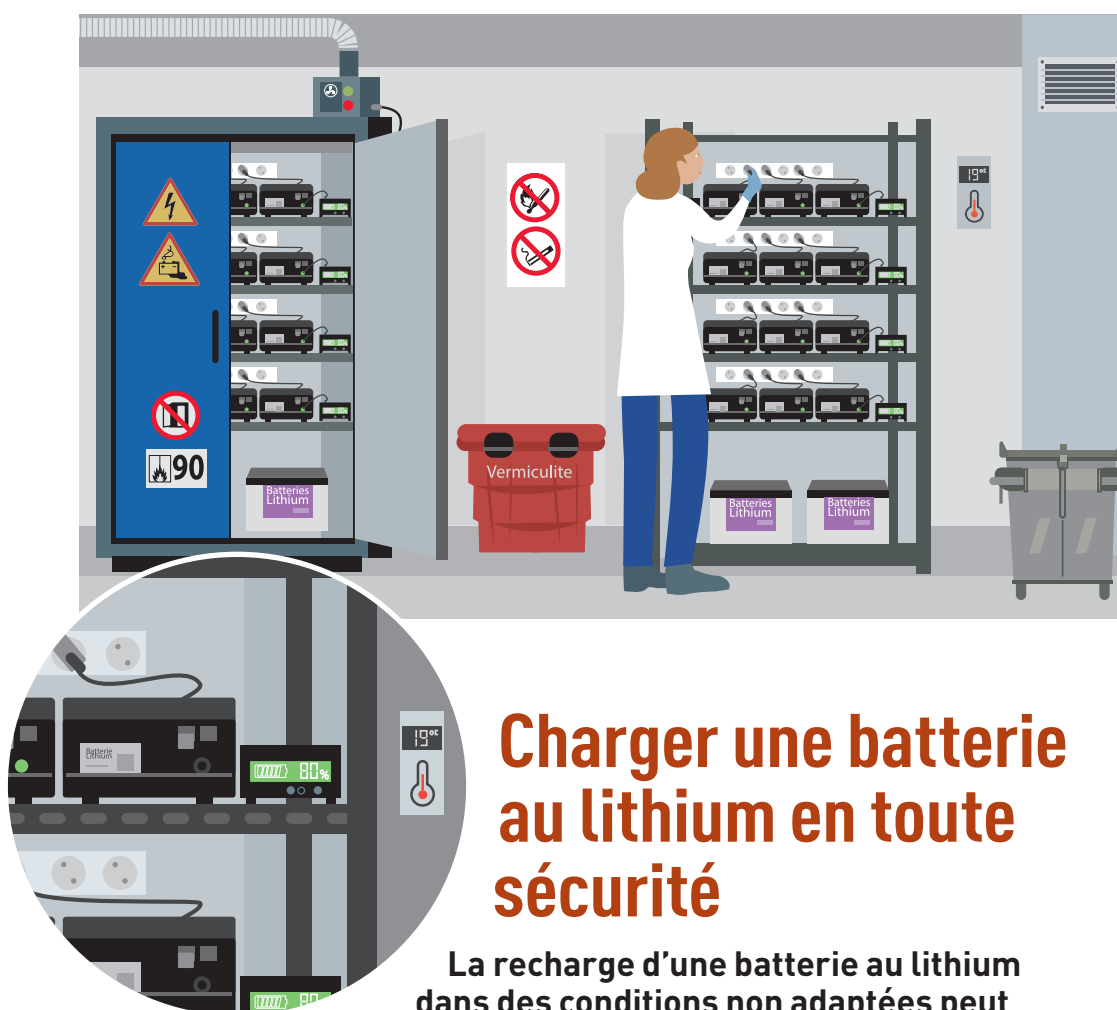




Charger une batterie au lithium en toute sécurité

La recharge d'une batterie au lithium dans des conditions non adaptées peut s'avérer dangereuse. Lors des phases de charge, des incidents peuvent en effet se produire : gonflement, échauffement, fuite d'électrolyte ou court-circuit pouvant conduire à un dysfonctionnement de la batterie voire à un emballement thermique avec risque d'incendie, d'explosion et de dégagement de fumées toxiques et corrosives.

+ Ce que vous devez prévoir avant de mettre en charge

- Adaptez la zone de charge : elle doit être balisée, ventilée en permanence (de préférence mécaniquement mais une ventilation naturelle adaptée peut convenir dans certains cas) et à l'écart des sources de chaleur et de l'humidité.
- Ne laissez pas de combustibles à proximité immédiate de la batterie en charge et dans la zone de charge.



+ Ayez les bons réflexes !

Pour recharger une batterie au lithium, vous devez respecter certaines règles :

- Ne rechargez jamais une batterie endommagée (gonflée, déformée, percée, fuyarde, etc.).
- Utilisez le chargeur d'origine ou, à défaut, un chargeur adapté à la batterie (tension, capacité) en respectant les préconisations du fournisseur.
- Respectez les températures de charge préconisées par le fournisseur de la batterie.
- Évitez tout contact avec des liquides pouvant mettre la batterie en court-circuit.
- Ne couvrez pas la batterie en charge.
- Débranchez systématiquement la batterie en fin de charge (présence d'un indicateur ou recommandation sur un temps de charge).

Si vous prévoyez de ne pas utiliser un appareil pendant une longue durée :

- Retirez la batterie de l'appareil.
- Stockez-la à moitié chargée dans un environnement frais, à l'abri de toute source de chaleur.

POUR ALLER PLUS LOIN

Documents INRS disponibles sur www.inrs.fr :

• Utilisation de batteries au lithium.
Prévenir les risques professionnels,
Dossier web

- Les batteries au lithium. Connaître et prévenir les risques, ED 6407
- Se protéger contre les batteries au lithium endommagées, ED 6475